



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22085264

Déposé / Reçu le

07 JUL. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0473 460 463**

Nom

(en entier) : **GM LAUNDRY**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Gand 565 à 1080 Bruxeles**

Objet de l'acte : Démission et nomination administrateur + Transfert du siège social

L'an deux mil vingt-deux, le 1er avril s'est tenu une assemblée générale extraordinaire des actionnaires au siège social de la société.

Sont présents : Madame VANDEN BERGHEN Marie-Jeanne

Monsieur DRICOT Grégory

formant la totalité des actions de la société

Ordre du jour:

1. Démission administrateur
2. Nomination administrateur
3. Transfert du siège social
4. Divers

Point 1

Par décision de l'assemblée, Monsieur DRICOT Philippe (NN :55.08.26-165.72), domicilié Chaussée de Gand 0565 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, démissionne de sa fonction d'administrateur et ce à partir de ce jour.

Point 2

Il est de même acté la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur DRICOT Grégory (NN :84.03.03-227.13), domicilié Avenue du Marouset 0130 à 7090 Braine-le Comte et ce à partir de ce jour.

Point 3

L'assemblée accepte que le siège social de la société soit transféré à l'adresse suivante et ce à partir de ce jour :

Rue de Bruxelles 28
7090 Braine-Le-Comte

Point 4

Une procuration est donnée à la Société Privée à Responsabilité Limitée « J.S. SERVICES », ayant son siège social Avenue Charles Quint 30 boîte 1 à 1083 Ganshoren, numéro d'entreprise 0439.833.236 pour mandataire spécial avec faculté de substitution, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires pour les publications de modifications à apportées au Moniteur belge.

Aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée.

VANDEN BERGHEN Marie-Jeanne

DRICOT Grégory

DRICOT Philippe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).